

Extrait du Registre aux délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL-----
Convocation du 19 janvier 2023
Séance du 26 janvier 2023
-----Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS
=====

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, IDLHAJ Hamed, ZAIR Mohamed, DISASSINI Guy, GAMBIER David, BACHIRI Karim, KERRAR Maggy, CINQUEMANI Sébastien, CORDIER Laurence, TABET Lucy, POULAIN Ophélie, DINI Kelly, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, DESORT Betty, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, MORANTIN Brigitte.

Membres avant donné pouvoir : :-----
OBJET : Marchés Publics : Attribution du marché 2022-024 : Fourniture de services de télécommunications.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 13 janvier 2023 afin d'attribuer le marché de fourniture de services de télécommunications, passé selon une Procédure Adaptée (MAPA) en application de l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique.

Le marché est composé de 3 lots :

- Lot 1 : Téléphonie mobile,
- Lot 2 : Accès internet à débit asymétrique et non garanti,
- Lot 3 : Accès internet, Trunk SIP, VPN-IP MPLS

9 DCE ont été retirés et 7 offres ont été déposées sur la plateforme de dématérialisation <https://marchespublics596280.fr>.

Pour le lot 1, nous avons reçu les offres de CELESTE, SFR et DRIMINFO.

Pour le lot 2, nous avons reçu les offres de SYRINYA, ORANGE, SFR, LINKT, CELESTE et DRIMINFO.

Pour le lot 3, nous avons reçu les offres de SYRINYA, JAGUAR NETWORK, LINKT, CELESTE et DRIMINFO.

Rappel des critères d'attribution :**Pour le lot N° 1 : Téléphonie mobile**

Critères	Pondération
Technique	60 points
Analyse de la couverture (Outdoor et Indoor) réalisée en local sur les principaux sites et sur le secteur /Analyse réalisée avec le site www.monreseau mobile.fr (ARCEP)	32 points
Accompagnement à la mise en place de la flotte mobile, présentation planning et méthodologie du déploiement, crédibilité des charges prévues et de l'équipe projet	16 points
Caractéristiques des forfaits et des téléphones	8 points
Engagements sur les délais de mise en service	4 points
Prix	40 points
Frais d'accès au service, abonnements, téléphones	40 points

Pour le lot N° 2 : Accès internet à débit asymétrique et non garanti

Critères	Pondération
Technique	60 points
Solution technique (accès internet et téléphonie), éligibilité Fibre	30 points
Accompagnement à la mise en place, présentation planning et méthodologie du déploiement, crédibilité des charges prévues et de l'équipe projet	10 points
Gestion et résolution d'incident, couverture horaire, engagement qualité service	10 points
Engagement sur les délais de mise en service	10 points
Prix	40 points
Frais d'accès au service, abonnements, services.	40 points

Pour le lot N° 3 : Accès internet, Trunk SIP, VPN-IP

Critères	Pondération
Technique	60 points
Solution technique (accès internet et téléphonie), éligibilité Fibre FTTO et FTTH	30 points
Accompagnement à la mise en place, présentation planning et méthodologie du déploiement, crédibilité des charges prévues et de l'équipe projet	10 points
Gestion et résolution d'incident, couverture horaire, engagement qualité service, pénalités associées en cas de non-respect des engagements	10 points
Engagement sur les délais de mise en service	10 points
Prix	40 points
Frais d'accès au service, abonnements, services.	40 points

Suite à la présentation du rapport d'analyse des offres, la CAO a décidé d'attribuer le :

- Lot n°1 à SFR qui obtient la note de 98/100,
- Lot n°2 à CELESTE qui obtient la note de 93/100,
- Lot n°3 à CELESTE qui obtient la note de 97.5/100.

Vote : L'Assemblée prend acte

La secrétaire de séance,
Madame Evelyne URBANIAK

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Laurent DESMONS

